

Fédération de l'Isère du Parti Socialiste
Secrétariat Fédéral à la Formation



FORMATION SUR LE CONSEIL REGIONAL



Les chiffres clés sur les régions

- 22 régions métropolitaines (dont la Corse à statut particulier) + 4 régions d'Outre-Mer (regroupant les départements d'Outre-Mer)
- Naissance des régions en 1982 (acte I de la décentralisation)
- Nouvelles compétences en 2004 (acte II de la décentralisation)



Le mode de scrutin (1/2)

- Scrutin uninominal de **liste** à 2 tours
- Renouvellement tous les **6 ans (avec la réforme le prochain scrutin aurait lieu en 2014)**
- Listes à « **sections départementales** » (depuis 2004) déposées au niveau régional
- **Pas de panachage** (contrairement aux municipales dans les communes de moins de 3500 habitants)



Le mode de scrutin (2/2)

- **Au 1^{er} tour :**

- Prime majoritaire de $\frac{1}{4}$ des sièges à la liste recueillant la majorité absolue + répartition des sièges restant à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5% des suffrages
- Sinon 2nd tour : seules les listes ayant obtenu 10% peuvent se maintenir + les listes ayant au moins 5% peuvent fusionner avec d'autres listes

- **Au 2nd tour :**

Répartition des sièges à l'identique du 1^{er} tour : c'est la liste arrivée en tête qui a la prime majoritaire de $\frac{1}{4}$ des sièges.



Les 157 conseillers régionaux de Rhône Alpes

Les différentes sections départementales:

- Ain : 14 sièges
- Ardèche : 9 sièges
- Drôme : 14 sièges
- Isère : 32 sièges
- Loire : 20 sièges
- Rhône : 41 sièges
- Savoie : 10 sièges
- Haute-Savoie : 17 sièges



Les 157 conseillers régionaux de Rhône Alpes

- **Groupe Socialiste, Ecologiste et Apparentés (PSEA)** 47 membres dont 10 isérois
- **Groupe Communiste et Républicains (PC)** 15 membres dont 3 isérois
- **Groupe Parti Radical de Gauche (PRG)** 7 élus dont 1 isérois
- **Groupe Parti de Gauche et Apparentés (PGA)** 4 élus dont 2 iséroises
- **Groupe Verts et Apparentés (Verts App)** 20 élus dont 5 isérois
- **Groupe Modem** 8 élus dont 1 isérois
- **Groupe Centre** 10 élus dont 2 iséroises
- **Groupe UMP et Apparentés** 27 élus dont 5 isérois
- **Groupe Front National (FN)** 18 élus dont 3 isérois

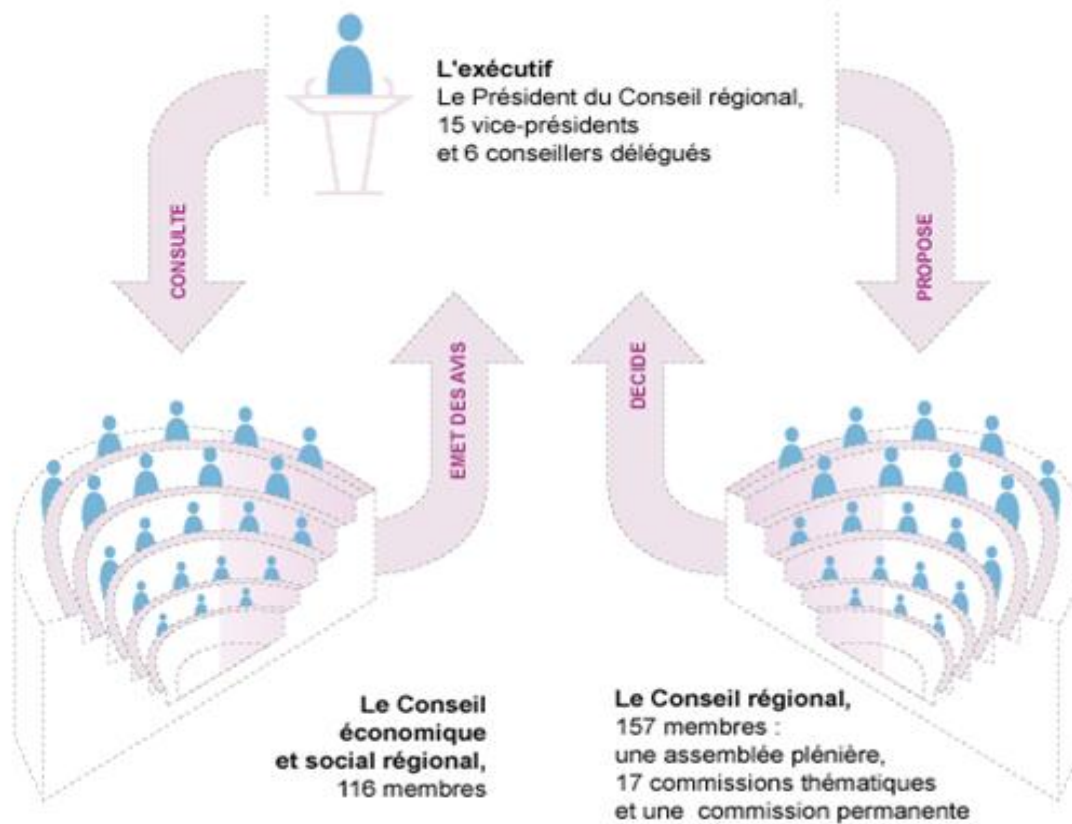


Le fonctionnement du Conseil Régional (1/2)

- Les 157 conseillers régionaux élisent un **Président** (Jean-Jack QUEYRANNE pour Rhône-Alpes depuis 2004) qui compose un **exécutif** avec 15 vice-présidents et 6 conseillers délégués, chacun responsable d'une politique précise.
- Le Président prépare et exécute les délibérations du Conseil Régional; il contrôle les recettes et les dépenses régionales; il signe les arrêtés, conventions et marchés et a le pouvoir d'exercer des actions en justice au titre du Conseil Régional; il dirige les services et nomme les agents de la Région.
- Les politiques de la Région sont réglées au cours des **Assemblées Plénières** et des **Commissions Permanentes**.



Le fonctionnement du Conseil Régional (2/2)





Les compétences du Conseil Régional

Les politiques du Conseil Régional touchent de **nombreux domaines** mais les compétences principales sont :

- **Les lycées et l'apprentissage**
- **La formation professionnelle**
- **Les transports collectifs (TER surtout)**
- **Le développement économique et l'emploi**
- **L'aménagement du territoire**



Exemples de dispositifs du Conseil Régional (1/5)

1. Les lycées et l'apprentissage :

- rénovation et entretien des bâtiments
- achat de livres scolaires
- gestion du personnel TOS
- création et rénovation des Centres de Formation des Apprentis
- Versement d'aides aux employeurs et apprentis ...



Exemples de dispositifs du Conseil Régional (2/5)

2. La formation professionnelle :

Le Conseil Régional établit un Programme Régional de Développement de Formation (PRDF) qui s'appuie sur différents dispositifs comme :

- le Pass VAE
- le dispositif Action Orientation Formation (pour les jeunes de moins de 26 ans sans réelle expérience professionnelle)
- Soutien au tutorat à distance ...



Exemples de dispositifs du Conseil Régional (3/5)

3. Les transports collectifs :

- Renouvellement du matériel des TER
- Développement des dessertes et modernisation des gares
- Sécurisation des transports ferroviaires,
- Investissements pour le développement des Lignes à Grande Vitesse ...



Exemples de dispositifs du Conseil Régional (4/5)

4. Le développement économique et l'emploi :

- Aides à la création d'entreprises (Idéclic Potentiel, Prêt d'Honneur ...),
- Soutien aux entreprises en difficulté,
- Aides et bourses en faveur des étudiants (université, formations sanitaires et sociales)
- Création des Clusters (groupements de recherche) ...



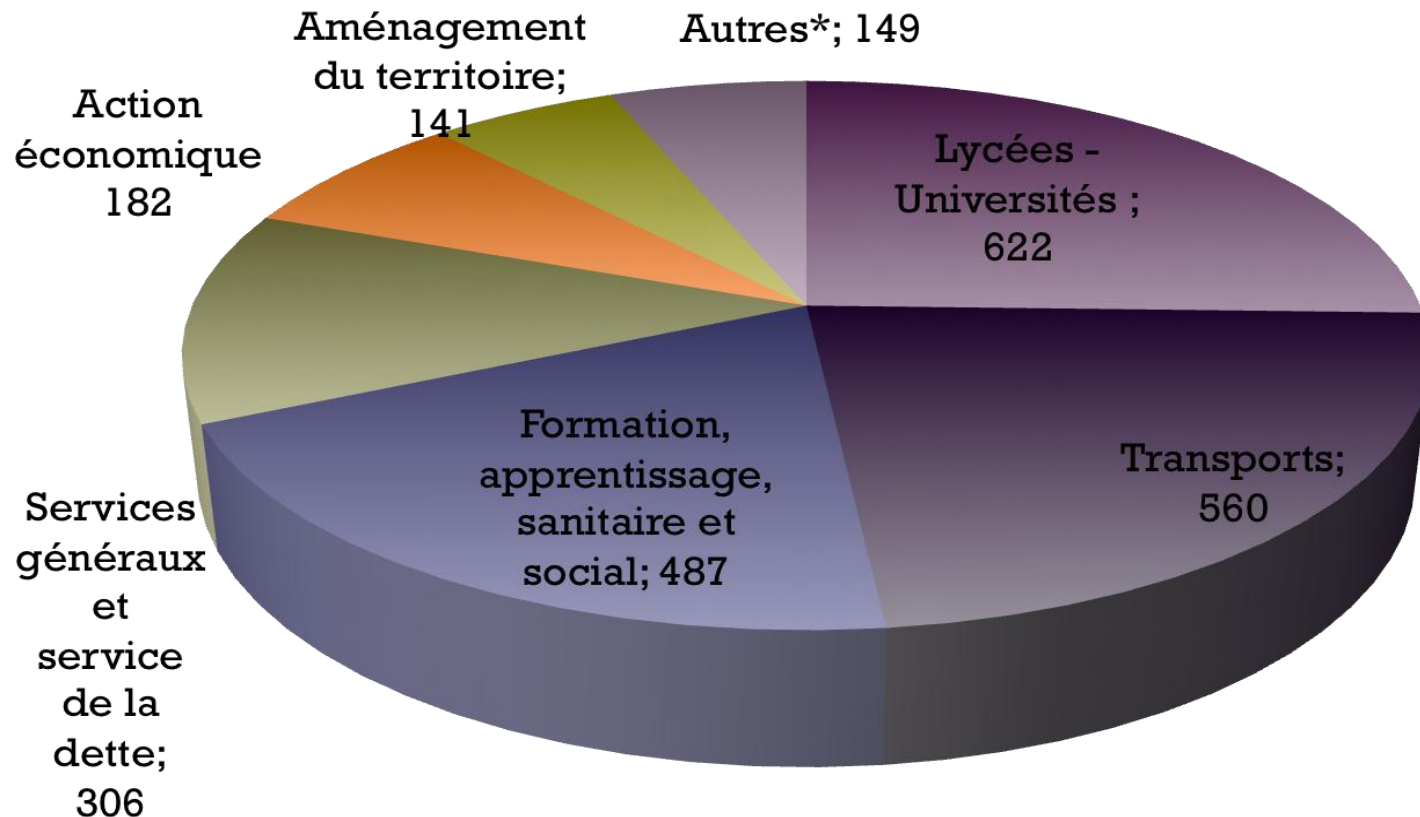
Exemples de dispositifs du Conseil Régional (5/5)

5. L'aménagement du territoire :

- Soutien à la maîtrise des énergies et aux énergies renouvelables (chèque énergie),
- Aides en la faveur de la gestion des déchets,
- Financement des parcs naturels régionaux,
- Actions en faveur de l'espace rural et agricole ...



Le budget 2010 (en millions d'euros)



*Culture et Sport, Environnement, Action internationale, Santé & handicap.